**Modèle d’ordre du jour réunion CSE (entreprise de +50 salariés)**

Cet ordre du jour a été fixé conjointement par le président et le secrétaire du CSE. Les points suivants seront abordés successivement :

**I. Points en matière de santé, sécurité et conditions de travail (4 réunions par an)**

*Exemple : consultation portant sur la mise en place du règlement intérieur, information relative au nombre d’accidents du travail, actualisation du document unique de sécurité, etc.*

**II. Points relatifs aux attributions économiques (information et consultation)**

*Exemple : consultation annuelle portant sur la situation financière et économique de l’entreprise, information relative au bilan social, consultation ponctuelle relative à un projet de déménagement des locaux, etc.*

**III. Points relatifs aux activités sociales et culturelles**

*Exemple : organisation d’une fête de noël, mise en place de tickets restaurant, etc.*

**IV. Divers**

Signatures : *Secrétaire et Président*